



11 octobre 2018

Poursuite des investigations dans le périmètre du mercure Premiers résultats des terrains d'intérêt public

Les premiers résultats des investigations des terrains d'intérêt public situés à l'intérieur du périmètre global concerné par la problématique du mercure sont disponibles. Ils montrent que la majorité des zones publiques nouvellement examinées entre Niedergesteln et Gamsen ne présente pas de contamination au mercure. Selon l'état actuel des connaissances, une parcelle située à Baltschieder et trois parcelles situées à Brigerbad doivent être assainies. Elles seront investiguées plus en détail prochainement, afin de planifier les travaux d'assainissement selon les besoins.

En novembre 2016, le Service de l'environnement (SEN) a défini le périmètre global dans lequel une contamination des sols par le mercure ne peut être complètement exclue. A l'intérieur de ce périmètre, chaque projet de construction doit faire l'objet d'une analyse des sols pour s'assurer qu'aucun matériau contaminé n'est mis en circulation. De plus, le SEN a ordonné à Lonza AG de mener des investigations sur les terrains publics à usage sensible (par exemple les terrains de jeux pour enfants et les préaux d'écoles) dans ce périmètre. Ces zones ont été définies en concertation avec les communes concernées.

En août 2018, 134 surfaces réparties sur 26 parcelles ont été investiguées dans les communes de Niedergesteln, Rarogne, Viège, Baltschieder, Lalden et Brigue-Glis (Gamsen et Brigerbad). Les résultats transmis au SEN fin septembre montrent que 120 surfaces (environ 90%), comprenant l'ensemble des sites scolaires contrôlés, ne sont pas polluées. Le terrain de football de Lalden est localement légèrement pollué. Selon les résultats disponibles, il n'est cependant pas à assainir, car les valeurs constatées se situent sous le seuil d'assainissement de 2 mg Hg/kg. Quatre parcelles, dont la teneur maximale de mercure atteint 7.7 mg/kg, doivent en revanche être assainies (> 2 mg Hg/kg). Il s'agit de surfaces se situant à côté du terrain de sport de Baltschieder, ainsi que sur une partie du Camping de Brigerbad. Le terrain des bains n'est pas à assainir selon l'état actuel des investigations. Sur les cinq parcelles polluées, des investigations complémentaires sont planifiées afin de mieux délimiter l'étendue de la pollution avant de procéder aux assainissements.

Les propriétaires des parcelles concernées ont déjà été informés. Les enfants ne sont momentanément plus autorisés à jouer sur les surfaces à assainir. En dessous d'une valeur de 2 mg Hg/kg, les sols peuvent être utilisés sans restriction.



Les travaux d'assainissement dans les zones habitées ainsi que les investigations sur les surfaces agricoles et le long du Grossgrundkanal continuent à se dérouler selon la planification. Les personnes intéressées peuvent s'informer sur l'état d'avancement des travaux d'assainissement par le biais des pages internet <https://www.vs.ch/grossgrundkanal> et <http://quecksilber.lonza.com/>.

Personne de contact

Joël Rossier, chef du Service de l'environnement (SEN), 079 416 71 41